

MAIRIE D'OMS

Bulletin d'Informations Municipales
n° 64 MARS 2018



Balcó dels Aspres

Le mot du maire

Le conseil municipal vient de voter le compte de gestion (compte du percepteur) et le compte administratif (compte de la collectivité).

Les deux comptes s'équilibrent parfaitement et font ressortir un excédent à reporter sur le budget 2018 de 317 559,86 euros. Et ce, malgré une année 2017 au cours de laquelle de nombreux investissements ont été réalisés-travaux de mise aux normes bouches à incendie, entretien pistes, élargissement virages pour passage camion sapeurs-pompiers, débroussaillage, paratonnerre sur église, achat véhicule pour service technique, climatisation de la maison des associations, mise en place coussin berlinois...).

Pourquoi garder un tel excédent alors que tant de travaux urgents nous attendent encore :

-parce que les travaux de l'école doivent commencer (j'emploie à dessein le subjonctif) et que la collectivité doit pouvoir payer les factures avant de recevoir les subventions des différentes collectivités.

Il faut donc avoir la trésorerie nécessaire pour y faire face.

-parce que la terrasse de la maison du presbytère demande une intervention urgente. Elle est en train de s'effondrer. Elle constitue un danger pour les locataires (fissures de 20 cm de large) et lézarde importante sur le mur même du presbytère.

Il n'est pas question de répéter les premières solutions adoptées qui avaient consisté à réaliser une chape en béton sur les débris (bois, matériaux et objets divers) Cet ajout de poids n'a fait qu'accélérer l'effondrement.

La seule solution pérenne passe par un déblaiement du sous-sol et la confection d'une dalle portée. Ceci a évidemment un coût très important.

- parce que le conseil municipal envisage de refaire la place de l'Eglise. Les travaux de réfection des canalisations seront réalisés cette année par la communauté de communes et nous sommes engagés, au moins moralement, auprès de cette collectivité.

J'ai, pour l'année, malgré le flou qui entoure le montant des recettes liées aux impôts locaux, demandé au Conseil Municipal de ne pas augmenter la part communale pour 2018.

Réunion publique.

Une réunion publique aura lieu le **vendredi 13 Mai à 18 heures** dans la salle polyvalente de la mairie.

-Une première intervention concernera le rallye du Vallespir-rallye qui se déroulera le samedi 16 Juin 2018 après - midi.

Suite aux remarques faites par des habitants suite au non-respect -en particulier lors des reconnaissances- du Code de la Route, une responsable Mme Aurélie ROCA viendra expliquer toutes les améliorations prévues par les organisateurs lesquelles subordonnent l'avis favorable de la commune.

-Ensuite tous les sujets de discussion seront abordés, en particulier les obligations légales de débroussaillage, l'école et le bistrot de pays, l'antenne GSM, les problèmes liés à l'urbanisme, nouvelle définition des « monstres » et remarques liées au tri des ordures ménagères.

-Nous aborderons également les sollicitations concernant l'installation d'un distributeur de pains et la création d'une épicerie « communale ».

Risc

Une réunion de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile Aspres-Tech aura lieu **le jeudi 22 Mars à compter de 9 heures**, salle polyvalente de la mairie.

En présence de M. Le S/Préfet, du Président de la Communauté des Communes des Aspres et des maires des communes voisines – Taillet, Llauro, Montauriol, Calmeilles et Tordères- elle nous permettra d'intégrer des volontaires de ces différents villages et peut-être d'envisager une extension de cette Réserve aux villages précités sous l'égide de la Communauté de Communes.

J'invite tous les volontaires – déjà inscrits ou non- à venir y assister. Cette réunion sera suivie d'un repas pris en communauté.

Obligations légales de débroussaillage

Les agents de l'ONF effectuent, au cours de ce mois de Mars, un contrôle des OLD (obligations légales de débroussaillage).

Les premières remontées sont positives quant au travail généralement réalisé mais certains n'ont strictement rien fait depuis l'automne et seront donc, dans un premier temps, verbalisés.

Pour ceux qui ont des améliorations à faire un délai jusqu'à fin Mai est accordé. Passé ce délai les plus récalcitrants (qui n'auront rien fait) seront poursuivis et les ravaux (après mise en compétition) seront effectués d'office.

Le paiement sera poursuivi par M le Percepteur.

Vente de pain.

La boulangerie Le Fournil ouvre ses portes **le 18 Mars 2018**. A cette date le comité des fêtes cessera d'assurer la vente de pain dans les locaux municipaux.

Le conseil municipal remercie tous les volontaires qui, depuis le 1^{er} janvier, assurent, y compris fins de semaine et jours fériés, ce service bénévolement.

Maison en paille, terre et bois

La famille Sabine et Matthieu Salles commence les travaux de construction de leur habitation en paille, terre et bois des Aspres au 21, chemin de Reynés à OMS et ce, à compter du 16 Avril 2018.

Ils organisent deux chantiers participatifs de formation de trois semaines-semaines 16 à 18 et semaines 20 à 22-.

Afin de présenter leurs projets, ils organisent une visite/apéro sur le terrain **le dimanche 8 avril à 11 heures** et deux portes ouvertes de fin de chantier les samedis 5 Mai et 2 Juin en fin de matinée.

Sabine et Matthieu vous souhaiterons la bienvenue. En attendant ils remercient tous les habitants du village qui soutiennent déjà leur projet.

Théâtre

Les Loisirs d'Oms présentent le **samedi 24 Mars à 16 heures**, salle polyvalente de la mairie, la pièce « Gaudemare le Maudit » par le théâtre Arlésien.

Prix d'entrée : 7 €

Vous êtes attendus nombreux.

Déchetteries

Les nouveaux horaires d'ouverture des déchetteries de Trouillas et Thuir sont :

- Du lundi au samedi : de 9h/12h et 14h30/17h30
- Le dimanche : de 9 h/12 h

La demande permettant l'utilisation de la déchetterie de CERET pour les habitations les plus méridionales de la commune suit son cours. La convention qui lie les deux communautés doit être révisée en ce sens.

Fête du 8 Mai

La cérémonie du 8 Mai 2018 se déroulera au Monument aux Morts à l'identique des années précédentes et sera suivi d'un apéritif place de la mairie.